

COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
30 janvier 2013 à 19 h 00
Salle du Conseil Municipal
Mairie

Présents : MM. SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, SEAS, VERGÈS, ESQUIRO, LARBRE, MARTIN, PUJO, ROUILLON, SARRAIL, TILHAC.

Ont donné procuration : MME LAYERLE à MME FERRATO, M. CARRERE à M SEGNERE.

Absents excusés : MME LAYERLE, MM CARRERE, TRALLI.

Secrétaire de séance : Mme FERRATO.

➔ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 novembre 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

➔ADAC

Une rencontre est prévue avec Monsieur Tulsa courant février 2013 pour fixer les axes de la mission.

➔Travaux

1/Monsieur le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux de faire établir des devis pour des travaux qu'ils jugeraient opportuns en indiquant que ceux proposés l'an passé seront prioritaires.

2/Il précise également qu'une économie intéressante a été réalisée sur le rond point de la rue Bellevue.

3/La communauté de communes Gespe-Adour-Alaric a validé le démarrage des travaux de réfection de la rue de la Gespe. Malgré un problème de chiffrage des 15 bouches à clés de la rue et en l'absence de contrat pour réfection de voies avec Veolia Eau, l'entreprise SADE fournira un devis à GAA (compétence territoriale). Les travaux d'assainissement débuteront mi-février. La réfection de la rue devrait toucher à son terme fin avril 2013.

Madame Chastrusse a présenté le nouvel interlocuteur de la commune, Monsieur Boyrie qui assurera son remplacement. Il assistera aux réunions de chantiers prévues tous les mardis après-midis.

4/La station d'épuration :

Il est urgent de créer un plan d'épandage.

La société Veolia Eau va établir 2 propositions différentes pour la mise en conformité : préconisation de bâches, constitution d'un plan d'épandage, ... et, en parallèle, nous contacterons la chambre d'agriculture pour assistance à réalisation.

5/Divers :

Programmation des travaux prévus en 2013 :

*Réfection d'une écluse en haut de la rue Bellevue,

*Travaux pour écoulement des eaux pluviales 210-212 rue Bellevue,

*Remise en état d'un chemin rural et Elagage rue du lavoir,

- *Réaménagement des allées des cimetières (changement des graviers),
- *Aménagement d'une « zone à containers » au centre commercial,
- *Pose d'un portail HOFC sur une servitude suite à vol de grillages (courrier aux utilisateurs avec précisions des dimensions du portail et réponse sous 15 jours),
- *Pose d'une rampe-barrière par une entreprise qualifiée au centre de loisirs,
- *Changement de la signalétique urbaine détériorée,
- *Aménagement du lavoir avec coin pétanque et/ou coin détente,
- *Réfection du parvis de la mairie,
- *Rénovation du hall d'entrée nord de la mairie,
- *Acquisition d'un petit tracteur sans permis,
- *Réfection des marquages au sol rues du lavoir et saint honoré (début de voie),
- *Réalisation de petits travaux d'entretien à la nouvelle salle des fêtes (grooms des portes, lames de façades, ...), ...

La prochaine corvée municipale aura lieu en avril 2013.

Radar pédagogique : le conseil municipal reconnaît l'utilité de cet outil (statistique disponible en mairie) et charge M. Louis Martin de le faire équiper d'un panneau solaire.

Une révision de la convention de la nouvelle salle des fêtes est prévue afin de pouvoir pallier aux manquements des locataires (nettoyage non réalisé, ...).

→ Budget

Monsieur le Maire expose que, pour pouvoir continuer à régler des factures d'investissement, une délibération est nécessaire pour ouverture des crédits : « affectation des crédits à l'investissement ». Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

Pour mémoire, une enveloppe parlementaire de 60 k€ sera affectée à la rénovation des bâtiments communaux (8 k€ aide parlementaire + 15 k€ far + 37 k€ autofinancement).

Subventions associations : A ce jour, deux demandes de subvention ont été reçues en mairie : les conscrits et les anciens combattants.

Le budget sera voté courant mars, au plus tard début avril 2013.

→ Réforme des rythmes scolaires

Le décret d'application indique que les écoles primaires devront passer à 4 jours et ½ en septembre 2013 ou au plus tard en septembre 2014 (sur dérogation) et qu'une position doit être donnée pour le 30 mars 2013 au plus tard.

Il préconise le mercredi matin en ½ journée supplémentaire d'école ; les communes devront gérer et organiser les temps périscolaires.

Actuellement, le tarif alaté (garderie) s'échelonne entre 0.80 c€ et 1.20 c€.

Plusieurs données sont inconnues de la municipalité : avis des parents, activités à organiser pour les enfants, tarification, ...

Le gouvernement propose une aide financière sur la 1^{ère} année uniquement de 50 € par enfant si la réforme est mise en place en Septembre 2013.

Monsieur le Maire et son adjointe, Isabelle Ferrato, en charge des affaires scolaires et périscolaires, propose de réunir courant février les différents « acteurs-décideurs » touchés par cette réforme, à savoir : les directeurs, les instituteurs, les délégués des parents d'élèves.

→ Fréquentation et budget ALSH

Madame Isabelle Ferrato rappelle le budget prévisionnel vu en 2011 et présente le réalisé en 2012. Elle annonçait pouvoir réaliser une économie entre 14 et 28 000 € : le bilan réalisé 2012 indique une économie de 17500 € (avec prise en compte de l'indemnité de rupture conventionnelle accordée à l'ancienne directrice) ou de 24500 € (sans rupture conventionnelle). L'objectif est donc atteint tant quantitativement que qualitativement.

Elle rappelle malgré tout quelques impondérables survenus en 2012 : congés maternité (petit surcoût), petit dépassement du budget de fonctionnement (6000 € au lieu de 4500 €), ...

Elle signale également qu'elle fera quelques demandes écrites et chiffrées de travaux à réaliser en 2013.

→ Personnel

Après avoir constaté les états de service du personnel alsh, Madame Isabelle Ferrato souhaite réajuster les temps de travail de quelques agents non titulaires, à savoir :

-Fannie Touzet, directrice de l'alsh : passage de 31h00 à 32h00 hebdomadaires, à compter du 1^{er} mai 2013.

-Estelle Lansac, animatrice : renouvellement de son contrat pour 6 mois avec passage de 8h00 à 20h00 hebdomadaires.

-Emilie Lajoinie : renouvellement du CUI-CAE pour 6 mois supplémentaires, soit jusqu'au 04 septembre 2013.

L'ensemble du conseil municipal se positionne favorablement à ces 3 propositions.

→ Questions diverses

1/Monsieur le Maire remercie les membres du CCAS d'avoir organisé le repas des aînés.

2/Réflexion « Veolia propreté » : Suite à une interrogation soulevée par un des administrés de la commune et pour des raisons pratiques, il pourrait être judicieux de changer le jour de ramassage des ordures ménagères, des emballages et des papiers. La collecte se fait actuellement le samedi matin ; elle pourrait se faire le lundi matin (ou en tout début de semaine). Le conseil municipal est d'accord si le prix est inférieur ou égal à celui pratiqué aujourd'hui. Les conseillers chargent donc monsieur le maire de faire une demande officielle auprès de la communauté de communes Gespe Adour Alaric (compétence territoriale).

3/Monsieur le Maire demande à ses conseillers municipaux de bien vouloir réfléchir et lui faire des propositions quant à l'aménagement de l'entrée des lotissements, au niveau du pont de la gespe.

Il propose également en programmation « travaux de voirie Gespe Adour Alaric » l'impasse des Chanterelles pour l'année 2014.

4/Projet création d'un établissement EHPAD

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

(Schéma gérontologique du conseil général – plan 2012/2016).

Monsieur le Maire propose de rédiger un projet de délibération pour le prochain conseil municipal prenant en compte l'intérêt du projet, des conditions suspensives à rédiger dans les actes, stipulant qu'aucun frais ne sera engagé avant 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

